

Concours de dessin

du 17 février au 09 mars 2024



À l'occasion des vacances d'hiver 2024, la **Médiathèque Croq'Pages** de Lamotte-Warfusée, organise un concours de dessin.

Article 1 – Conditions de participation

Le concours de dessin est ouvert à tous les enfants âgés de 5 à 16 ans (à la date de remise du dessin). La participation à ce concours est gratuite. Un seul dessin par personne est autorisé. La participation au présent concours est individuelle et nominative.

Article 2 – Format des œuvres et objet du concours

Les dessins doivent être réalisés au format . Toutes les techniques de dessin seront autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile, collage...). Le dessin, **imaginé par l'enfant**, devra correspondre au thème de l'**Astronomie**. Aucune copie, calque ou dessin numérisé ne sera accepté.

Article 3 – Modalités de participation

La participation au concours est gratuite. Au dos de chaque dessin, les mentions suivantes doivent être indiquées en lettres capitales :

- Nom, prénom, âge de l'enfant.
- Adresse postale, Courriel et Numéro de téléphone, Date, Nom, Prénom et Signature d'un représentant légal du participant.

Le dessin est à remettre à l'accueil de la **Médiathèque Croq'Pages**, 18 bis Route Nationale à Lamotte-Warfusée, selon les horaires d'ouverture de la médiathèque.

Un récépissé sera remis à chaque réception de dessin, ce récépissé sera à conserver pour retirer le lot de participation.

Les trois lauréats du concours seront prévenus par courriel et téléphone. Les trois dessins des lauréats seront diffusés sur le site Internet de la médiathèque. Conformément à la loi RGPD, les données recueillies pour ce concours ne seront utilisées que dans le cadre du déroulement du concours.

Article 4 – Composition du jury et choix des gagnants

Le jury, composé des permanents de la **Médiathèque Croq'Pages** et de **Monsieur Jean-François POITE** professeur d'arts plastiques, se réunira entre le 9 et 15 mars 2024 pour juger indépendamment chacun des dessins selon trois catégories :

- Tranche d'âge n° 1 : 5/7 ans
- Tranche d'âge n° 2 : 8/11 ans
- Tranche d'âge n° 3 : 12/16 ans

Seront désignés trois lauréats, soit 1 lauréat par tranche d'âge, en fonction des critères suivants :

- Originalité
- Qualité artistique
- Pertinence par rapport au thème

Article 5 – Lots

Les auteurs des 3 dessins sélectionnés recevront chacun :

Un Bon d'achat d'une valeur de **50 euros** à valoir chez **Cultura**.

Un lot de participation sera offert à chaque enfant ayant remis un dessin correspondant au règlement du concours. Le récépissé remis lors de la réception du dessin permettra l'obtention du lot de participation.

Chacun des lauréats sera averti par téléphone et par courrier électronique. La **Médiathèque Croq'Pages** se réserve le droit de communiquer sur les 3 lauréats, et, éventuellement de publier l'identité de ceux-ci.

Les lots seront remis à partir de **11h00 le samedi 16 mars 2024** à la **Médiathèque Croq'Pages** lors de la cérémonie de remise des prix.

En cas d'indisponibilité avérée et justifiée d'un lauréat ou d'un participant le lot pourra être retiré aux heures d'ouverture de la Médiathèque jusqu'au 23 Mars 2024 midi.

Article 6 – Calendrier du concours

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- 17 février 2024 : Ouverture du concours par la communication du règlement (affichage, internet)
- 9 mars 2024 - 11h30 : Clôture du concours par la réception des dessins à la médiathèque Croq'Pages.
- Du 9 au 15 mars 2024 : Choix des dessins gagnants par le jury
- 16 mars 2024 à 11h00 : Annonce des gagnants et remise des lots à la **Médiathèque Croq'Pages**. Un pot de l'amitié viendra clôturer cet événement.

Article 7 – Droits d'auteur

Les participants au présent concours autorisent la **Médiathèque Croq'Pages** à diffuser leurs dessins et éventuellement leur identité sur le site Internet de la **Médiathèque Croq'Pages** et dans la presse locale tel Le courrier Picard et/ou le Bulletin d'informations de la commune.

Tous les dessins du présent concours restent la propriété de la **Médiathèque Croq'Pages** de Lamotte-Warfusée, qui pourra éventuellement les utiliser dans le cadre de ses activités d'information.

Article 8 - Responsabilité

Le simple fait de participer à ce concours implique l'acceptation du présent règlement. En aucun cas, la **Médiathèque Croq'Pages** de Lamotte-Warfusée ne pourra être tenue responsable d'un incident ou d'un événement imprévu qui pourrait entraver le bon déroulement du concours.

Article 9 - Litige et réclamation

Le présent règlement est établi selon la loi française. Toute réclamation devra être adressée dans les 15 jours suivant la date de fin du concours à la **Médiathèque Croq'Pages**, 18 Bis Route Nationale, 80800 Lamotte-Warfusée ou par courriel à l'adresse mediatheque.lw@orange.fr. Passé ce délai aucune réclamation ne pourra être acceptée.